

[Italie: Confirmation du référendum sur le nucléaire](#)



Alors que le Président italien, Silvio Berlusconi, avait tenté d'annuler le Référendum sur le nucléaire, la Cour de cassation italienne a confirmé, aujourd'hui, la tenue de ce référendum les 12 et 13 juin 2011. En avril dernier, Silvio Berlusconi avait fait voter l'arrêt du projet de retour à l'atome après la catastrophe de Fukushima.

Confirmant des soupçons de l'opposition, le Cavaliere avait reconnu que l'abrogation du programme avait pour objectif de faire annuler le référendum en le privant de sa raison d'être, de peur qu'il n'empêche de manière définitive le retour à l'atome, l'un de ses projets phare.

Cette décision, qui intervient deux jours après l'annonce de l'abandon du nucléaire par l'Allemagne en 2022, a été vivement saluée par l'opposition de gauche et les anti-nucléaire qui avaient obtenu en janvier la tenue de cette consultation référendaire.

A la suite de l'accident à la centrale de Fukushima au Japon, le gouvernement avait donné en avril un coup d'arrêt au programme de réintroduction du nucléaire lancé en 2008, en abrogeant les normes relatives à la localisation et à la construction des centrales.

Mais M. Berlusconi avait dit être toujours convaincu que le nucléaire était l'avenir et avait ouvertement souhaité que les Italiens soient prêts à y revenir dans un an ou deux.

L'accident de Fukushima a renforcé l'opposition au nucléaire en Italie alors que le pays avait abandonné l'atome en 1987 après un référendum à la suite de la catastrophe de Tchernobyl.

La confirmation du référendum est une excellente nouvelle. Les entourloupes du gouvernement ont été encore une fois démasquées, s'est félicité Pier Luigi Bersani, leader du Parti Démocrate, principal parti de gauche.

La Cassation a censuré l'arrogance du gouvernement et a remis dans les mains des citoyens le droit de décider sur le nucléaire, a renchéri le Comité Vote oui pour arrêter le nucléaire, constitué de plus de 80 associations.

{rokcomments}